



Foncière-développeur

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 juin 2012

Recours en annulation de la décision de conformité de l'AMF relative à l'offre publique d'Icade sur Silic

Fixation du calendrier de procédure par la Cour d'appel de Paris

Icade annonce que la Cour d'appel de Paris a fixé au 21 mars 2013 la date des plaidoiries relatives aux recours en annulation formés par SMAVie BTP et l'Association de Défense des Actionnaires Minoritaires à l'encontre de la décision de conformité de l'AMF relative à l'offre publique d'Icade sur Silic.

La décision de la Cour d'appel de Paris devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2013.

Conformément à la décision de prorogation de l'AMF en date du 15 mai 2012, l'offre restera ouverte jusqu'à nouvel avis.

A propos d'Icade :

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts : investisseur, promoteur et prestataire de services dans l'immobilier privé et public. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients.

En 2011, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 492 millions d'euros et un cash-flow net courant de 223 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 313 millions d'euros soit 83,7 euros par action.

Contacts

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances, du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier
+33 (0)1 41 57 70 12
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil
Directeur du corporate et des financements, en charge des relations investisseurs
+33 (0) 1 41 57 71 50
nicolas.dutreuil@icade.fr